

Delanopolis.fr (18/01/09)

Carcerhalles

Plus on entre dans les détails du projet de bubon des Halles, alias Canopée, plus les problèmes dissimulés apparaissent au grand jour. Dernière facétie : le fameux bâtiment dont on nous promettait qu'il serait en osmose avec le jardin sera grillagé !

L'association Accomplir est toujours très remontée contre le projet de Jardin Mangin. Et elle fait des progrès sur le chemin de la dénonciation des horreurs de la Canopée Berger.

Continuant sur sa lancée en critiquant, lors des comptes-rendus de mandat de Delanoë dans les premier et deuxième arrondissements, l'atteinte à l'oeuvre des Lalanne, elle se heurte, désormais que son combat ne sert plus les intérêts de la mairie, à une presse étrangement peu réceptive à ses arguments.

Un article du Parisien lui a ainsi reproché de focaliser le débat sur le réaménagement des Halles. Peut-être faudrait-il se contenter de parler du ramassage des crottes de chien rue Turbigo ? Quand au Nouvel Observateur, il fait mine de croire que les : "Halles avancent" pour toute analyse du sujet ! Rappelons que lors du dernier aménagement du quartier, dans les années 1970, l'Elysée, Matignon et toute la presse française étaient sur les dents dès qu'on parlait des Halles. Aujourd'hui que le saccage est le fait d'une mairie socialiste, il n'y a plus rien à dire.

Chemin faisant, Accomplir a appris que l'ouverture du jardin sur le bâtiment ne pourrait se dispenser d'un solide grillage, pour des raisons de sécurité (voir en cliquant [ici](#) un article sur son site) ! Au moins la Canopée affichera-t-elle clairement la couleur : un centre commercial massif, défigurant le coeur de Paris.

Tout cela nous renvoie à un autre escamotage, tout aussi scandaleux. Lors du concours d'architecture qui les firent lauréats, Berger et anziutti prétendaient que le toit de leur bâtiment serait végétalisé, justifiant son appellation canopéenne et un discours verbeux sur l'osmose entre la nature et la construction. De plantouze sur le toit, il n'en est plus question.

Mais qui s'intéresse encore, à la mairie de Paris, à faire respecter par les architectes les caractéristiques des projets pour lesquels on les choisit ?

Dimanche 18 Janvier 2009